

## Le mensonge bolchevik MOSCOU & ROME

"Dieu protège le pouvoir des ouvriers et paysans" comme il protégeait autrefois le tsar  
Dieu protège le Tsar ?  
Fort, puissant  
Règne pour notre gloire !  
Règne pour le bonheur des ennemis !  
Tsar orthodoxe !  
Dieu protège le Tsar !

Cette strophe de l'hymne de l'ancienne Russie nous revenait à la mémoire, tandis que nous lisions l'appel... « posthume » du patriarche Tikhon... appel publié et répandu parmi tout le peuple russe par les soins du pouvoir soviétique.

« En élevant nos prières pour que Dieu bénisse le travail des Peuples, qui unissent leurs forces au nom du bien commun, nous appelons tous les enfants bien aimés de l'Eglise russe, en ce moment grave où s'écrit le bien-être du Peuple, à se joindre à nous dans la prière ardente au Très-Haut pour qu'il protège le Pouvoir ouvrier et paysan et son travail difficile pour le bien public ».

Dans ce long appel que l'« Humanité » a publié, en bonne place et sur deux colonnes, dans son numéro du 27 avril 1925, on note d'ailleurs certaines autres affirmations, plus étonnantes encore, pour de vulgaires préjugés d'Occident, coupables de pensée libre.

### Le pouvoir soviétique serait de droit divin

Froidement, et le plus sérieusement du monde, l'« Humanité » rapporte encore ces exhortations du patriarche :

« En invoquant la bénédiction divine pour les archipêtres et les fidèles, nous vous supplions, avec conscience tranquille, sans crainte de pécher contre la sainte foi de vous soumettre au pouvoir des Soviets, non par crainte, mais par conscience, en vous rappelant les mots de l'apôtre : « Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures, car il n'y a pas d'autorité qui ne vienne de Dieu — et tous les pouvoirs existants sont établis par Dieu ».

Qu'en pensent nos bons bougres moscovitaires de Paris et d'ailleurs ?

### Querelles religieuses

Le patriarche TIKHON, grand Maître de l'Eglise orthodoxe de Russie, ne reconnait point toujours, cependant, le caractère divin du pouvoir soviétique. Au lendemain de la Révolution, il refusa de s'incliner devant la dictature et de mettre Dieu au service de Lénine.

Mal en prit au patriarche, que le pouvoir soviétique dénonça à plusieurs reprises à la vindicte des ouvriers et paysans russes.

En une série d'articles d'une rare violence, publiés par les « Izvestia », au cours de l'année 1922, le patriarche fut rendu responsable des malheurs qui s'abattaient sur le pays.

« Qui a maudit les ouvriers et les paysans ?... Le patriarche TIKHON. »  
« Qui a donné la bénédiction aux popes des villages, coupables d'hostilité à l'égard du gouvernement soviétique ?... le patriarche TIKHON. »

« Que doivent faire les ouvriers et les paysans s'ils ne veulent pas laisser mourir de laim des millions de paysans agonisants ? Ils doivent exterminer cette bande de popes, dignitaires infatués. Ils doivent brûler d'un feu rouge cette très sainte contre-Révolution. »

Jamais, cependant, le pouvoir soviétique n'osa prendre de mesures contre le patriarche vénéré par les paysans russes.

Et puisqu'il ne pouvait vaincre le Chef de l'Eglise, le Gouvernement de Moscou tenta de s'en faire un allié.

## Y aura-t-il un grand débat à la Chambre Mardi prochain ?

### M. Caillaux a marqué hier sa volonté de régularité et d'économie

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)  
La constitution d'un Cabinet soulève ordinairement des commentaires passionnés dans les couloirs de la Chambre.

Cette fois, le ton des conversations a été en général modéré. Il y eut toutefois quelques critiques. Certains reprochent au nouveau Cabinet de ne pas avoir fait une part à leur groupe et ils ajoutent que la désignation d'un général au portefeuille de la Guerre ne s'imposait pas.



LE GENERAL GUILLAUME  
Ministre de la Guerre

Dans l'ensemble, il se dégageait des conciliabules que les opinions, bien que réservées, se montrent favorables au Cabinet.

Tous les parlementaires se félicitaient en premier lieu du dévouement survenu hier, dont le profit apparent était de terminer une crise dont les conséquences pouvaient être d'autant plus graves pour le Pays que les circonstances exigeaient des décisions rapides.

Enfin, pour le moment, on reconnaît que la situation financière commande tout ; c'est donc à l'œuvre que le cabinet sera jugé.

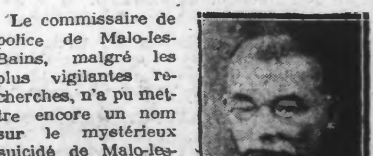
### La convocation du Parlement et les Interpellations

La présidence de la Chambre n'a pas encore été officiellement avisée de la date à laquelle le Président du Conseil désire convoquer les Chambres, mais, d'ores et déjà elle a été saisie de quatre interpellations sur la politique générale du Gouvernement qui ont été déposées par MM. Girod, Emile Borel, Accambray, tous trois radicaux-socialistes, et par M. Marcel Cachin, communiste. Il faut ajouter à ce nombre, celles que les socialistes ont décidé de déposer à la suite d'une réunion tenue hier matin, dont voici le procès-verbal :

« Le groupe socialiste a décidé d'interpellier le nouveau gouvernement et de lui poser au cours de l'interpellation des questions précises, notamment, sur l'élaboration du fonds Morgan, sur les conditions de la stabilisation, sur l'inflation que le groupe combattra de toute son énergie, sur les crédits extérieurs dont il n'acceptera jamais les charges accrues et les conditions de servitude sur les accords de Washington, auxquels il refusera son vote s'ils ne contiennent pas au moins la clause de transfert, »

### Le mystérieux suicide de Malo-les-Bains

Le commissaire de police de Malo-les-Bains, malgré les plus vigilantes recherches, n'a pu mettre encore un nom sur le mystérieux suicide de Malo-les-Bains. Nous publions ci-contre sa photographie dans l'intérêt des recherches.



Le commandement de l'armée du Rhin

On croit savoir que le commandement de l'armée du Rhin sera confié au général NOLLET.

### Les vacances parlementaires

On a l'impression qu'une fois les grandes lignes de leurs projets approuvées, MM. Briand et Caillaux engageront le Parlement à prendre sans retard des « vacances bien méritées ».

EN 2<sup>e</sup> PAGE : A quoi nous engagerait l'accord Mellon-Béranger.

## Le Congrès International de l'émigration se tient actuellement à Londres

L'Internationale Syndicale vient d'ouvrir à Londres, un Congrès mondial de l'émigration. Cent cinquante délégués, représentant vingt-trois pays y participent.

La France est la deuxième nation d'immigration. Elle compte à l'heure présente, près de deux millions et demi d'étrangers. Une politique d'immigration s'impose à une

sur la politique dite de restrictions, qu'il ne laissera pas peser sur la classe ouvrière, les classes moyennes et la production nationale.

Tous les auteurs d'interpellations ont décidé d'en demander la discussion immédiate. Toutefois, il est possible que le gouvernement demande à la Chambre de surseoir, ne serait-ce que pendant quelques heures, à ce débat sur la politique générale en raison de l'urgence qui y a pour le Parlement à voter deux projets dont l'adoption est nécessaire avant le 30 juin. Ces projets sont : l'un un cahier de crédits supplémentaires sur l'exercice 1925 et l'autre un cahier de crédits reportés de l'exercice 1926 à l'exercice 1927.

### M. Caillaux prescrit à ses collègues d'opérer des économies

Hier matin, M. CAILLAUX accompagné de ses collaborateurs, MM. PIETRI et DU-BOIN a pris possession de ses fonctions au ministère des Finances. M. Reoul PERET lui a transmis ses pouvoirs et lui a présenté les chefs des différents services.

M. Caillaux a ensuite reçu les membres de la presse accrédités au ministère des Finances. Il leur a indiqué qu'avec ses collaborateurs, il avait procédé à un premier examen de la situation.

Le premier acte de M. Caillaux a été de rappeler à ses collègues du Cabinet, par une lettre en date de ce jour, les dispositions impératives de loi de juillet 1924 qui, dans un article 5, rédigé par M. Caillaux lui-même, prescrivait une limitation très stricte des membres des cabinets ministériels, disposition de loi confirmée par un décret pris en février 1912. M. Caillaux demande à ses collègues d'en observer rigoureusement les prescriptions. Il entend ainsi marquer sa volonté de méthode, de régularité et d'économie.

De son côté, M. DANIEL-VINCENT s'est rendu au ministère des Travaux Publics, où M. DE MONZIE lui a présenté les directeurs des différents services, et transmis ses pouvoirs. La remise des services a été également effectuée aux sous-secrétaires des Régions libérées, de la Guerre et de la Marine marchande, à MM. DUTREIL, PICOT et VALUDE.

D'autre part, M. Briand a reçu le général Guillaume, ministre de la Guerre.

### Les grandes lignes du programme de M. Caillaux

On publie les renseignements suivants sur le programme financier de M. Caillaux :

- 1° une remise en ordre du ministère des Finances ;
- 2° une compression des dépenses extrêmement énergique ;
- 3° une stabilisation du franc. M. Caillaux voterait une stabilisation définitive et prendrait comme base de convertibilité l'indice de gros avec une certaine majoration ;
- 4° assainissement de la Trésorerie ;
- 5° examen critique de l'accord de Washington ;
- 6° Solidarité européenne.

M. Caillaux estime que les questions financières ne peuvent être traitées sans tenir compte de la solidarité européenne et il compte étudier, avec le nouveau ministre du Commerce, une refonte générale des accords commerciaux français.

### Le service militaire d'un an

On précise que le général GUILLAUME mettra sur pied la loi d'un an, dont il est partisan, mais avec des modalités d'application qui donneront toutes garanties à la complète sécurité du territoire.

### Le commandement de l'armée du Rhin

On croit savoir que le commandement de l'armée du Rhin sera confié au général NOLLET.

### Les vacances parlementaires

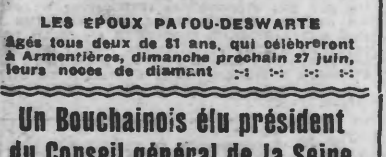
On a l'impression qu'une fois les grandes lignes de leurs projets approuvées, MM. Briand et Caillaux engageront le Parlement à prendre sans retard des « vacances bien méritées ».

EN 2<sup>e</sup> PAGE : A quoi nous engagerait l'accord Mellon-Béranger.

## Des époux armentériens vont célébrer leurs noces de diamant

LES ÉPOUX PAFOU-DESWARTE

Agés tous deux de 61 ans, qui célébreront à Armentières, dimanche prochain 27 juin, leurs noces de diamant



Un Bouchainois élu président du Conseil général de la Seine

Nous avons annoncé hier dans nos dernières éditions que le Conseil général de la Seine avait élu pour Président DHERBECOURT, socialiste (S.F.I.O.), qui représente au sein de cette assemblée le quartier de Clignancourt depuis 1906.

DHERBECOURT est un originaire du Nord. Il est né en effet à Bouchain, le 30 mars 1865.

Ouvrier sellier, puis employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, il fut révoqué lors de la grève de 1896.

Au Conseil général de la Seine comme au Conseil municipal de Paris, Dherbecourt s'est spécialisé dans les questions d'assistance sociale et notamment dans celle des Habitants à bon marché.

## LE FRANC REMONTE

Le mouvement favorable constaté mercredi s'est poursuivi jeudi à Paris, où les cours suivants de la livre, du dollar et du franc belge, furent enregistrés :

A 11 heures, 170.76, 34.56 et 1.003 ; à 14 heures, 168.25, 34.59 et 0.9976 ; à la clôture de la Bourse, 168.50, 34.63 et 0.9987 ; à 17 heures (après Bourse), 168.50, 34.66 et 0.9990 contre 171.50, 35.20 et 1.0015 mercredi.

D'autre part, le bilan de la Banque de France, publié hier accuse une augmentation de 200 millions pour les avances à l'étranger et de 40 millions 837.900 francs pour la circulation.

## Une grave affaire de manœuvres criminelles à Carvin

Ces jours derniers, une Polonoise nommée Andrée Zankowski, ménagère, demeurant à Carvin, décédait dans des circonstances douteuses et, croit-on, à la suite de manœuvres criminelles, à l'hôpital d'Oignies, où elle avait été transportée.

Le permis d'inhumer ayant été refusé, le Parquet de Bethune fut averti. Une information judiciaire vint d'être ouverte et M. Jacques, juge d'instruction, à désigné M. Lecat, médecin-légiste à Billy-Montigny, pour pratiquer l'autopsie. Le rapport de ce praticien sera incessamment communiqué au Parquet.

D'autre part, nous apprenons que deux fausses d'anges, des Polonoises, auraient été arrêtées à Carvin, l'autre à Lille. Un troisième, encore une Polonoise, qui a pris la fuite, est recherché.

## LA VIE QUI PASSE

### La crise des canaux

On croit trop volontiers que les Congrès ne servent à rien, si ce n'est à ajouter aux archives poussiéreuses des ministères des vieux condamnés à l'oubli.

Les congrès économiques ont tous de même cette attitude qui les donnent l'occasion à quelques gens compétents d'exprimer des vérités que nous avons besoin d'entendre.

Tel est celui qui vient de réunir à Bordeaux les Conseillers du Commerce extérieur de la France. En quatre jours on y a débattu, clarifié, mis au point de grands problèmes qui sont liés à l'avenir du pays et que les controverses du Parlement ne s'adressent pas à résoudre.

Par exemple, mon excellent confrère et ami Marcel Nadaud, rapportant sur les transports a fait la question de la question des canaux à l'apogée, on ne prête pas assez attention. Le canal est, de tous les modes de transport, le moins coûteux, deux hommes peuvent y déplacer plus de deux cents tonnes de marchandises, par ce temps de crise plus en plus chère et les tarifs sans cesse en augmentation des chemins de fer rendent inaccessibles certaines marchandises, c'est extrêmement appréciable et nous nous en apercevons dans le Nord où les canaux sont nombreux. Mais encore faudrait-il que ces canaux fussent reliés pratiquement aux autres canaux, ainsi qu'aux chemins de fer.

Or, il n'en est rien. Aucun de ces autres canaux n'est « standardisé ». Une péniche de 300 tonnes ne peut circuler que dans quelques-uns, leur gabarit étant inégal, et pour 500 tonnes, la pour 100 tonnes seulement.

De plus, aucune amélioration n'est faite entre votes ferrés et votes d'eau, leurs directions s'ignorant complètement et refusant de se connaître, de sorte qu'il est impossible d'appliquer un tarif mixte à base d'équilibre pour une marchandise passant de la voie ferrée à la voie d'eau ou réciproquement.

Résultat : alors que tous les efforts devraient chercher à réduire le transport de meilleur marché pour les marchandises non périssables, nous continuons à payer des prix plus la plupart des matières premières, grevées de frais de transport prohibitifs !

Merci Nadaud demande donc « la création d'un organisme dont le but précis serait de poursuivre et d'appliquer une politique d'ensemble pour assurer le développement des voies navigables en association avec les voies ferrées ».

Le Congrès a suivi son rapporteur, et les Pouvoirs Publics ?

Il est temps de songer que les canaux n'ont pas été inventés pour l'équilibre des pêcheurs à la ligne... André FAGE.

### EN QUATRIÈME PAGE.

Le « Réveil du Nord » et la « Journée Sportive ».

## LE 20<sup>ÈME</sup> TOUR DE FRANCE CYCLISTE

### Van Slembroeck vainqueur de l'étape Metz-Dunkerque

Une lutte acharnée a marqué la fin de l'épreuve qui remporta partout un succès sans précédent

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)  
DUNKERQUE, 24 JUIN. — Comment exprimer les émotions intenses que nous venons de ressentir, émotions dues autant au succès sans précédent remporté, par le Tour de France, dans notre Nord, qu'à la magnifique performance sportive qui marque l'étape d'aujourd'hui.

Après Evian-Mulhouse, après Mulhouse-Metz, c'est encore un jeune, en effet, un soldat paré de sa coupe de bronze, Van Slembroeck, qui a enlevé Metz-Dunkerque, la dure étape des pavés du Nord.

Comment ? Dans quelles conditions ? C'est bien simple. Jusque Lille, à part son succès rétrospectif, l'épreuve d'aujourd'hui n'a pas d'histoire. Partout, dans tous les contrôles, c'est un peloton de 60 à 80 hommes que l'on vit arriver. Des Lenzenes, cependant, les chasses changeant. Quatre hommes, Camille Van de Castelle, Dejonghe, Omer Huyssse et Van Slembroeck, se mirent dans le tête de secouer le peloton. Ils y réussirent en partie. Après Lille, la bagarre amorcée, ne fit que redoubler d'intensité.

A Lomme, les quatre favoris volaient vers le but à toutes pédales quand Van de Castelle creva. Les autres en profitèrent pour redoubler d'énergie. Jusque Castel, ils allèrent augmentant sans cesse leur avance. A son tour, Omer Huyssse resta sur le carreau. Dès lors, le sort de la journée était joué.

Au sommet du mont, Van Slembroeck et Dejonghe avaient 10 minutes d'avance sur leurs poursuivants, minutes précieuses qu'ils conservèrent jusqu'à l'arrivée, où un sprint étonnant les départager. Van Slembroeck l'emporta de trois longueurs.

Telle est l'histoire de l'étape d'aujourd'hui. Son résultat est capital, puisque l'étape est déposée du maillot jaune, au profit de Van Slembroeck.

Des épaules d'un « jeune », le maillot du leader passe à celles d'un « bleu ». Qu'en pensent les « anciens » ?

Jean DESMARET.



EN HAUT : Le peloton de tête se baladant entre Hirson et La Vaspelle. — EN DESSOUS : Adelin Bonot, passant le premier au contrôle de Mauthouze. — AU MILIEU : Le peloton de tête arrivant au contrôle de Valenciennes. — EN DESSOUS : Le peloton au contrôle de ravitaillement de Lambersart-Lille. — EN BAS : Dejonghe, Van Slembroeck et Omer Huyssse, traversant Baillet avec cinq minutes d'avance sur les suivants.

## Sur la route et dans les contrôles

Comme nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions d'hier, c'est mercredi à midi qu'a été donné à Metz, le départ de la troisième étape du Tour de France, la dure épreuve qui devait mettre les routiers aux prises sur nos redoutables pavés du Nord.

A 23 h. 45, tous les coureurs qui restaient qualifiés avaient signé la feuille de départ. On n'enregistrait aucun abandon à minuit précis. Le signal de départ était donné à la Porte du Thionville.

Le temps était clair, la nuit calme et soignée. La plupart des routiers se montraient confiants. Tout faisait prévoir une journée bien remplie, une étape chèrement disputée.

Tous ensemble à Sedan

Les dernières heures de la nuit se passent dans le calme. Les coureurs roulent sans effort à la leur des phases.

Plus rien à dire. André avait gagné la